

Galinacid

Détartrant circuit Acidifiant des eaux de boisson en élevage à base d'acides organiques

1. PROPRIETES :



GALINACID est un produit concentré à diluer.



Ses propriétés à abaisser le pH permettent par la même occasion, le décollement des matières organiques agglutinées sur les parois des canalisations et le détartrage de celles-ci, et ainsi d'en faire un milieu où le développement bactérien est plus difficile.



GALINACID est non-moussant.

GALINACID a un fort pouvoir acidifiant permettant de favoriser l'hygiène intestinale et d'optimiser le processus digestif

2. MODE D'EMPLOI :

Nettoyage des canalisations : en élevage avicole

GALINACID s'emploie en vide sanitaire, dès le départ des animaux.

Un pré-rinçage est conseillé avant d'utiliser GALINACID à raison de 5 litres pour 1000 litres d'eau. Rincer ensuite abondamment.

En utilisation régulière, GALINACID s'utilise à 0,5 litres par 1000 litres d'eau, une fois par semaine.

Nettoyage des canalisations : en élevage porcin

Après un premier traitement de décapage, faire un traitement une fois par semaine de 0,5 à 1 litre par 1000 litres d'eau.

L'injection de la solution se fait à l'aide d'une pompe doseuse ou directement dans le bac de dosage.

Après l'emploi de GALINACID, en nettoyage des canalisations, il est préférable de nettoyer le bac et de purger les canalisations à l'eau pour éliminer toutes les souillures qui ont été décollées et qui sont restées en suspension.

Acidification en continu dans l'eau de boisson :

En continu, s'utilise de 150 à 250 ml pour 1000 litres d'eau de boisson.

Selon l'acidité initiale de l'eau, l'injection de la solution se fait à l'aide d'une pompe doseuse ou directement dans le bac de dosage.

3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide incolore
pH à 1 % :	2,5 +/- 0,5
Densité en g/cm ³ (20°C) :	1,09 +/- 0,02
Stockage :	Pour une conservation optimale jusqu'à la DLU, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel.
Composition :	Solution concentrée d'acides organiques autorisés.
Contient, parmi d'autres composants (règlement (CE) N°648/2004) :	Voir section 15 de la FDS.

4. CONDITIONNEMENTS :

Disponible en :

- Carton de 4 x 5L, réf. 001111204*,
- Bidon de 20L, réf. 001111202.*
- Fût de 200L, réf. 001111205.*
- Container de 1000L, réf 001111206.

*Cet emballage usagé peut être éliminé via le service de collecte proposé par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR en France.

5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Produit à usage strictement professionnel.

Formule déposée au centre antipoison Européen (PCN). Réf 1112.

N° de téléphone d'appel d'urgence ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.fr

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.

Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Produit conforme à la législation relative aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objet destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux (décret 73138 du 12.02.1973 modifié le 19.12.2013) Rinçage obligatoire.

N° de révision V1.3 du 18/12/2025